



1. VŒUX	2
2. NOS FORCES S'ORGANISENT	2
3. DES ROUTES NOIRES ?	2
4. COMITÉ DE CAMPAGNE « UN JURA NOUVEAU »	3
5. CE QUE LE SCRUTIN NOUS RÉSERVE	4
6. L'ARGUMENT	4
7. NOTRE LIGNE	5
8. L'AGENDA DU GROUPE SANGLIER	5



1. Vœux

2013 sera probablement une année charnière dans le cadre de la question jurassienne. Il sera nécessaire d'organiser nos forces et de faire front commun face aux arguments fallacieux et autres manipulations de nos adversaires.

Le Jura bernois a besoin de l'engagement de chacun afin de conserver ses acquis. C'est pourquoi le comité directeur du Groupe Sanglier compte sur votre participation, et vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année qui s'annonce chargée.



2. Nos forces s'organisent



Lors du dernier Congrès de Force Démocratique, un comité de campagne baptisé « **Notre Jura bernois** » a été constitué. Réuni derrière la coprésidence de Virginie Heyer et Jean-Pierre Graber, ce comité regroupe des personnalités autant politiques que provenant des milieux économiques ou artistiques, dont le but est évidemment le maintien du Jura bernois dans le giron bernois.

Il se veut représentatif de la population et de ses sensibilités. Chacun y est donc le bienvenu, que l'on soit membre d'un parti ou non, de sensibilité de gauche ou de droite. Car c'est bien là que réside la force de nos opinions ; l'appartenance du Jura bernois à un grand canton multiculturel et économiquement solide est défendable par tous. **N'hésitez donc plus à soutenir ce comité (qui compte déjà plus d'une centaine de membres), et visitez son site web.**

www.campagnejurabernois.ch



3. Des routes noires ?

Le Conseil Exécutif a récemment décidé une réduction du service hivernal de certaines routes cantonales. Dans le Jura bernois, c'est le tollé.



Cette décision est regrettable. Or il convient de cesser le psychodrame :

- Seule une réduction du salage est prévue.
- Toutes les régions du canton sont touchées, notamment l'Oberland.
- On tend à atteindre les standards d'entretien des cantons voisins, qui sont nettement inférieurs aux nôtres.

... vous reprendrez bien une pincée de sel ?



4. Comité de campagne « Un Jura nouveau »

C'est le nom que se sont choisis les séparatistes pour faire campagne en vue de l'annexion du Jura bernois. Le Jura nouveau, c'est un peu comme le « Beaujolais nouveau » : de la piquette !

La communication des milieux séparatistes a changé. « Jura bernois » remplace « Jura Sud ». « Dialoguer », « construire », « imaginer » remplacent « unir », « réunifier », et finalement « rapprochement » remplace « revanche ». Si l'emballage a changé, il n'en est rien pour le contenu. Le récent bulletin de (dés)information de ce comité en témoigne.

Une affaire de cœur et de raison y lit-on. Pourtant, autant le cœur que la raison nous font pencher vers le canton de Berne.

Le cœur. Le mot juste serait plutôt « écœuré ». Ecœuré de cet inlassable recommencement dans un dossier jurassien que nous estimons réglé. Ecœuré par la tournure prise par les événements : alors que c'était aux demandeurs (séparatistes) de lancer une procédure consultative - par le biais d'une initiative régionale ou cantonale, tout leur a été servi sur un plateau d'argent, de manière totalement illégitime et antidémocratique.

La raison. Se montrer favorable à un nouveau vote reviendrait à donner raison aux agitateurs séparatistes dont l'esprit n'arrive pas à se défaire de la question jurassienne. Les populations, autant jurassiennes que bernoises, aspirent à la sérénité et à collaborer dans les domaines qui s'avèrent utiles. La question d'un déplacement de frontière est désuète ; le défi du XXI^e siècle consistera à dépasser ces frontières en créant des synergies régionales. Le canton de Berne offre les conditions-cadre idéales pour se lancer franchement dans de tels projets.



Par ailleurs, le comité séparatiste parle « d'imaginer un destin commun ». Or, l'Assemblée Interjurassienne (AIJ) s'y est attelée pendant presque 15 ans, non sans un parti-pris flagrant. Ces 15 ans de travaux extrêmement couteux ont débouché sur le constat suivant :

- Une réunification sans restructuration de fond n'apporterait aucun bénéfice au Jura bernois, seule la constitution de 6 communes aurait des effets positifs (sur le papier).
- La conclusion du rapport de l'AIJ, visant à résoudre le conflit jurassien fait sourire puisqu'elle n'apporte aucune solution.

Ce constat d'échec de la part de l'AIJ est parlant, et préfigure l'échec programmé des séparatistes dans leur quête mystique de « destinée commune ».

Bref, et ne parlons ni de la récupération politique dont Virgile Rossel, le Doyen Morel ou Albert Gobat sont victimes, ni même de l'argument choc du comité séparatiste : il paraît que les règles de jeu au verso des billets de loterie Swisslos sont écrites en français très, très petit. Tout bonnement scan-da-leux !

Restons vigilants !

« J'admire comme on peut mentir en mettant la raison de son côté »

J.-P. Sartre



5. Ce que le scrutin nous réserve

Au fil des années, les mouvements séparatistes sont passés maîtres dans l'art de biaiser un scrutin populaire. Nombreux sont les témoignages d'intimidations, de coup de téléphone de personnalités, de courriers personnels, et même de soupçons de captation de suffrages. Mal nous en est de faire un parallèle avec les événements survenus récemment à Porrentruy, mais ceux-ci résonnent comme un avertissement appelant à la vigilance.



Pour rappel, une instruction a été ouverte pour fraude électorale et captation de suffrages lors des élections à la mairie de Porrentruy le 21 octobre et le 11 novembre dernier. Un citoyen est soupçonné d'avoir recueilli, rempli puis signé un certain nombre de bulletins et de cartes d'électeurs (*sources : www.rts.ch / www.bnj.ch*).

Si un tel cas se présentait à l'avenir, n'hésitez pas à nous contacter !

6. L'argument

A chaque nouvelle newsletter, nous développerons un argument en faveur du maintien du Jura bernois dans le canton de Berne, voici le premier !

Plus qu'un argument, il s'agit d'un constat :

« Le Jura bernois a des forces et des atouts à faire valoir »

En effet, certains collent à notre région une image dégradée et à ses habitants un statut de victime. Toutefois, notre région a de solides arguments à mettre en valeur, notamment :

- Le Jura bernois représente plus de 10 % des exportations de l'ensemble du canton, alors qu'il ne compte que le 5,5 % de sa population.
- Le Jura bernois produit presque le 50 % de l'énergie éolienne en Suisse, et fait figure de laboratoire grandeur nature pour les énergies renouvelables.
- Tous les 2 ans se déroule à Moutier le SIAMS, réunissant plus de 16'000 visiteurs et 500 exposants autour d'un savoir-faire typiquement régionale : l'automation et la microtechnique.
- Le Jura bernois est sans doute la minorité la mieux représentée au monde ; il jouit d'un statut particulier et élit son propre organe politique (le CJB).
- Il dispose d'un Conseiller d'Etat et de 12 députés au Grand Conseil sur 160. Il représente donc un poids politique de 7.5 % au sein du canton de Berne. De plus, les députés francophones du Jura bernois et de Bienne forment la députation. Cet organe dispose d'un droit de vote séparé.
- Le Jura bernois est représenté au niveau fédéral par 26 Conseillers nationaux, 2 Conseillers aux Etats, et 2 Conseillers fédéraux.



7. Notre ligne

Notre ligne est limpide. Elle a évolué mais conserve son essence au fil des événements. Dans le contexte actuel, nous pouvons la résumer ainsi :

- **Nous sommes opposés à l'organisation d'un vote.** Pourquoi :
 - o Les citoyens du Jura bernois se sont déjà prononcés à de maintes reprises et ont toujours confirmé leur attachement au canton de Berne.
 - o Un seul argument légitime l'organisation d'un vote : la récolte de signatures !
 - o Les mouvements séparatistes l'ont déjà annoncé : en cas de résultat défavorable à la réunification, ils continueront le combat.

- **Le vote communaliste est à exclure du processus.** Pourquoi :
 - o Les dispositions fédérales prévues par la Constitution sont suffisantes.
 - o Un morcellement du Jura bernois aurait des conséquences désastreuses et créera une nouvelle « question jurassienne » qui ne sera plus celle au sens de l'accord du 25 mars 1994 et permettra au canton du Jura de continuer le combat.
 - o Moutier est partie intégrante du Jura bernois et ne dispose d'aucun statut spécial.

8. L'agenda du Groupe Sanglier

La prochaine manifestation d'envergure sera la **commémoration du 16 Mars**, qui se tiendra à la Societ'halle de Moutier samedi 16 mars 2013. A cette occasion, nous recherchons des bénévoles qui peuvent prendre contact à l'adresse suivante :

admin@groupe-sanglier.ch



<i>Date</i>	<i>Evénement</i>	<i>Lieu</i>
16.03.2013	Commémoration du 16 Mars	Moutier, Societ'Halle
12-14.07.2013	Fête de Mt-Girod	Champoz, Mt-Girod
15.09.2013	Tournée des métairies	Chasseral
28.11.2013	Assemblée générale	A déterminer

